

## **ARRÊTÉ N° C24-07-42**

### **FIXANT LES LISTES DES CANDIDATS ADMIS CONCOURS EXTERNE SUR TITRE AVEC ÉPREUVES, INTERNE AVEC ÉPREUVES ET AU 3<sup>ÈME</sup> CONCOURS AVEC ÉPREUVES D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

#### **SESSION 2023/2024**

La Présidente du Centre de Gestion de Maine et Loire ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1731 du 30 décembre 2009 modifiant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels de certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;

Vu le schéma de coopération, de mutualisation et de spécialisation signée entre Centres de gestion des Pays de la Loire identifiant les missions communes à exercer au niveau régional ;

Considérant les besoins exprimés dans le cadre du recensement effectué auprès des collectivités affiliées des départements de Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe de la Vendée et de la Loire-Atlantique ;

Vu l'arrêté n° C23-07-47 en date du 18 juillet 2023 établi par le centre de gestion de Maine et Loire portant ouverture des concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et du 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-08-48 en date du 5 août 2023 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des membres du jury des concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et du 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-12-62 en date du 14 décembre 2023 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant le concepteur des concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et du 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C24-01-02 en date du 16 janvier 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la

liste des candidats admis à concourir suite aux demandes de reconnaissance de l'équivalence de diplôme au concours externe d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C24-02-05 en date du 5 février 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

Vu l'arrêté n° C24-02-06 en date du 5 février 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des correcteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

Vu le procès-verbal en date du 25 avril 2024 fixant les listes des candidats admissibles ;

Vu l'arrêté n° C24-04-27 en date du 25 avril 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant les listes des candidats admissibles aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

Vu l'arrêté n° C24-05-34 en date du 16 mai 2024 fixant les dates, lieux, examinateurs et concepteurs des épreuves d'admission aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;

Vu l'arrêté n°C24-06-41 modifiant l'arrêté n° C24-05-34 en date du 18 juin 2024 fixant les dates, lieux, examinateurs et concepteurs des épreuves d'admission aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023/2024 ;

Vu le procès-verbal en date du 4 juillet 2024 fixant les listes des candidats admissibles.

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Les listes des candidat admis aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3<sup>ème</sup> concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023/2024 sont fixées ainsi qu'il suit par ordre alphabétique et par concours :

CONCOURS EXTERNE		
Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
ABADLIA Mehdi		
ALBERT Emeline		Marie Gabrielle
ANGER Amandine		Elodie Morgane
ARAB Aksel		
ARNAUD Océane		Marie
AVIS Lia		Louise Jeanne Patricia
BELLEIL Anaïs		Françoise Anabelle
BERGERAC Fabien		
BERNARD Véronique		
BOISSEAU Sophie		Jeanne Marie
BOITEAU Elise		Sylvie Francine
BON Solene		
BOULÉ Sophie		
BRACHU Florence	née DUBOIS	
BRANCHU Laura		Paulette Marie-Thérèse
BRILLAUD Julie		Aurélie Line
BRILLET Stacy		Pamela Pascale
BURETTE Camille		Sophie Sylvie
CABOT Lucile		Aurélie Marie
CASSEN Léa		Danielle Noella
CHAUVEAU Anne	née MARCHAIS	Marie-Josephe
CHOPIN Eric		Philippe Henri Marie

CONQUERANT Elosia		
CRANIER Marion		
DALMAIS Taylor		<i>Erick</i>
DEHAME GEAIRON Rémy	<i>né DEHAME</i>	<i>Antoine</i>
DREANO Maryse	<i>née MALNUIT</i>	<i>Andree Michelle</i>
DUFOUR Delphine	<i>née HOUDEMOND</i>	<i>Christa Michelle</i>
ERBIBOU Guillaume		<i>Charles Adolphe</i>
FLAUX Melanie	<i>née BUREAU</i>	<i>Helene</i>
FLEURY Elouan		
FLOCH Julie	<i>née MIEVRE</i>	<i>Madeleine</i>
FORTIN Audrey		<i>Suzanne Lysiane</i>
FOSSET BERTHY Matthieu		<i>Pierre Jean</i>
FRESNEL Delphine		<i>Annick, Marlène</i>
GRAVELEAU Pierre		<i>Jean-Marie</i>
GRIPON Tiffany		<i>Roselyne Martine Annick</i>
GUERIN Eugénie		
GUINEHEUX Mathilde		<i>Clémence Charlotte</i>
JOLLY Lolita		<i>Monique, Annick</i>
KESTEMAN Amandine		<i>Solange</i>
LAGARDERE Isabelle		
LAMBERT Nadege		<i>Gabrielle Jacqueline</i>
LANNUZEL Mélanie	<i>née BELHOSTE</i>	
LE GUEN Justine		
LECOURT Pauline		<i>Valérie Jeanne</i>
LEFORT Emilio		
LEJEUNE Anaïs		<i>Eugénie</i>
LESELLIER Valérie		<i>Bernadette Therese</i>
LIBERT Sonia	<i>née METAYER</i>	
LIEGARD COUTAND Raphaële	<i>née COUTAND</i>	<i>Renée Henriette</i>
LIEVRE Guillemette		
MANDIN Anne	<i>née PIFTEAU</i>	
MEUNIER Emilie		
MONTASSIER Laura		<i>Noëlle Elise</i>
MORIN David		
NAEGELI Cindy		
NICOLAS Florence	<i>née AUBRON</i>	<i>Annick</i>
ODEAU Marion		<i>Melanie Marine</i>
OGER Marie-Charlotte		<i>Martine</i>
ORAIN Emeline		<i>Aude Estelle</i>
PALLEC Eva		<i>Thésa, Line</i>
PARADIS Delphine		<i>Martine Nadège</i>
PEDZIWIATR Aurélie	<i>née DEBRIS</i>	<i>Bérénice Marguerite</i>
PEIRO Sophie		<i>Monique</i>
PESLIER-DELAUNAY Jonathan	<i>né PESLIER</i>	<i>Charles, Kévin</i>
PLANCHAIS Marine		<i>Michèle Claire</i>
POREE Mélanie	<i>née CHAUVELON</i>	
PORTIER Aurélie		<i>Elisabeth Patricia</i>
RAFFESTIN Florence		
RENAUD Martine		
RONCIGLI Lydia	<i>née EDON</i>	

ROULEAU Nathalie	<i>née GELINEAU</i>	
ROUSSEAU Ophélie		<i>Chloé Alvina</i>
SCHMITT WOLFF Kiriane		
SOIYAI Iléa		
TALBOT Laurie		<i>Eva, Marine</i>
TEMPLÉ Emeline		<i>Claire, Marie</i>
TRIGODET Maxime		<i>Vincent Andhrey</i>
<b>EXTERNE</b>		<b>Total lauréats</b>
		<b>79</b>

<b>CONCOURS INTERNE</b>		
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nom de naissance</b>	<b>Autre(s) prénom(s)</b>
AUBERT Louise		
BERMOND Chloé		Stéphanie Nolwenn
BERNIER Christelle	<i>née LARIVIERE</i>	Martine
BLIN Anaïs		
BOISSINOT Perrine		Anne Alice
BRETECHE Séverine	<i>née LETORT</i>	
BROUSSE Justine		AURELIE ELISE
CAILLEBAULT Maeliss		
CARNET Anne		BÉATRICE ELISABETH
CARO Julie		Laurence Yvonne
CASSAGNAUD Aurélie		
CHABOT Elise		Sarah Noémie
DANTO Mélanie		AMANDINE
DESCOUTURES Fabienne	<i>née FIS</i>	BRIGITTE - ANDREE
DUBOURG Aurélie		CATHERINE MARIE
DULAIN Katy		
EXARE Laura	<i>née EXARE</i>	
FLEURY Clara		Lucile Pascaline
FOUBERT Vanessa	<i>née CELLIER</i>	Denise Yvette
GAILLARD Justine	<i>née DRIN</i>	
GALANTE Cindy		Prudencia Raymonde
GOUBIN Elodie	<i>née LEDUC</i>	Anaïs Virginie
GOUPIL Aline		
HOUDU Jessica		
HUYGHE Myriam	<i>née KINZIGER</i>	EVELYNE
LACHENAUD Amandine		MARTINE
LAURIOL Alice		Patricia
LEBOUC Pauline		
LEITE Virginie	<i>née BARIN COTILLON</i>	Chantal
LUNA-TALEC Delphine	<i>née TALEC</i>	LUCIE SYLVIANE
MERCIER Anne	<i>née QUESSON</i>	
MICHOT Aurore	<i>née PAILLIER</i>	EMMANUELLE
PACAUD Helena		
PERCELAY Océane		GABRIELLE LISA MARIE
PERROT Sandy		
PICARD Valérie		Jeanne Marie
PIGEARD Mickaël		VINCENT GILBERT
PODEVIN Julie		
POURIAS Kevin		Franck Michel

QUEMEUREC Julie		Madeleine Simone
RAOUX Alice		
REMAUD Marine		Madeleine Simone
REMAUD Sarah	<i>née BOULÉ</i>	Corinne Christiane
REVAUD Clémence		
ROTY Angèle	<i>née BACONNAIS</i>	Geneviève, Annick
RUFFET Johann		Pascal, Denis
SALMON Claire		Danielle Alexia
SAVIGNARD Elodie		Christèle Liliane
SCHERRER Mélanie		Anne
SORIANO Stéphanie	<i>née CADAS</i>	
THOMAS Hélène		Laurence Mélanie
TOUCHARD Jessica	<i>née VILLATEL-BUCHERT</i>	DELPHINE MARYLINE
TROUILLARD Peggy	<i>née LANDAIS</i>	
VANTILLARD Carole	<i>née DESSAUGE</i>	SUZANNE PAULETTE
VELIA-HERVÉ Jérémy	<i>né HERVÉ</i>	Rodolphe
VERON Anaïs	<i>née VERON-CESBRON</i>	Marie Virginie
ZEGHLOUL Nassrine		
<b>INTERNE</b>		<b>Total lauréats</b>
		<b>57</b>

<b>3<sup>ème</sup> CONCOURS</b>		
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nom de naissance</b>	<b>Autre(s) prénom(s)</b>
ARNOU Emmanuelle	<i>née RAMBAUD</i>	Simone Angèle
BOTET Diane		
BRUNERIE Mélinda		Josiane Hélène
FILLON France Laure		Carine Marie
MAREAU Charlotte	<i>née MAUSSION</i>	Justine Joannie
PHILIPPE Fanny		
TESTE Alexane		
<b>3<sup>ème</sup> CONCOURS</b>		<b>Total lauréats</b>
		<b>7</b>

**Article 2 :** Ces listes prennent effet le 15 juillet 2024.

**Article 3 :** Les personnes inscrites sur la liste d'aptitude qui ne seraient pas nommées dans un délai de deux ans à compter du 15 juillet 2024, pourront obtenir leur réinscription sur ladite liste, pour une 3<sup>ème</sup> année, à condition d'en faire la demande écrite au plus tard le 15 juin 2026, et éventuellement si elles n'ont toujours pas été nommées, pour une 4<sup>ème</sup> année, à condition d'en faire la demande écrite au plus tard le 15 juin 2027.

**Article 4 :** Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers le 4 juillet 2024

E. MARQUET  
Présidente du Centre de Gestion

